

UNIT- IV

LES FANTÔMES DU MÉTRO

Leçon 1 - Jean Dugommier

Leçon 2 - Rêves de gloire

Leçon 3 - Rêves d'enfance

Leçon 4 - Rêves de révolte

Leçon 5 - Rêves de sagesse

GRAMMAIRE

Conditionnel présent et passé – Situation dans le temps – Déroulement de l'action – Expression de l'opposition – "Dont" pronom relative.

CIVILISATION

Points de repères de l'histoire de la France.

Le Conditionnel Présent

Comme l'indicatif et le subjonctif, le conditionnel est un mode.

On l'utilise pour exprimer une action qui aura lieu à condition qu'une autre action ait pu avoir lieu avant.

- Le conditionnel (*the conditional*) can be used in French as a tense and as a mood.
- As a tense, *le conditionnel* expresses the future seen from a past point of view.
- As a mood, the conditional allows us to talk about a hypothetical or imagined reality that can only occur under certain circumstances.

Formation du Conditionnel Présent:

Le conditionnel présent est formé sur la base du futur simple, c'est-à-dire qu'on conserve le verbe à l'infinitif mais on ajoute les terminaisons de l'imparfait : **ais, ais, ait, ions, iez, aient**.

On retrouve ainsi toutes les irrégularités et les exceptions du futur.

- The present conditional is extremely regular in its formation; for all verbs, it is made simply by adding the imperfect endings (**-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**) to the conditional stem (which is the same as the [future stem](#)). For most verbs the stem consists of the infinitive, less any final "e."

La formation des verbes réguliers au conditionnel présent:

Vous prenez l'infinitif du verbe que vous voulez conjuguer et vous ajoutez ensuite les terminaisons de l'imparfait.

- We form the conditionnel présent by adding the imparfait endings to the stem of the futur simple form of the verb.

Exemples:

Je trouverais	Je mangerais
Tu trouverais	Tu manerais
Il / Elle trouverait	Il / Elle mangerait
Nous trouverions	Nous mangerions
Vous trouveriez	Vous mangeriez
Ils/ Elle trouveraient	Ils / Elles mangeraient

Pour les verbes qui terminent en -re, pensez à supprimer le -e de l'infinitif et à ajouter les terminaisons de l'imparfait

Je prendrais	J'entendrais
Tu prendrais	Tu entendrais
Il/ Elle prendrait	Il/ Elle entendrait
Nous prendrions	Nous entendrions
Vous prendriez	Vous entendriez
Ils prendraient	Ils/ Elles entendraient

Attention, à quelques particularités orthographiques pour les verbes du 1er groupe.

Pour les verbes en **-OYER et -UYER**

Le 'y' de l'infinitif devient 'i' (sauf envoyer et renvoyer)

Nettoyer → je nettoierais

Pour les verbes en **-AYER**

Deux orthographes sont possibles, avec le 'y' et un avec le 'i'.

Payer → je paierais / je payerais

Pour les verbes en **-ELER, -ETER**

On ajoute un accent grave sur le 'e' qui précède la terminaison de l'infinitif (sauf appeler et jeter)

exemples. Acheter → j'achèterais

Geler → je gèlerais

La formation des verbes irréguliers au conditionnel présent

Les verbes qui sont irréguliers au conditionnel sont les mêmes qu'au futur simple.

Verbs with irregular future stems use the same irregular stems in the conditional. Here is a list of the most common irregular stems:

infinitive	stem	conditional	translation
aller	ir-	j'irais	I would go
avoir	aur-	j'aurais	I would have
courir	courr-	je courrais	I would run
devoir	devr-	je devrais	I would be obliged to

envoyer	enverr-	j'enverrais	I would send
être	ser-	je serais	I would be
faire	fer-	je ferais	I would do
falloir	faudr-	il faudrait	it would be necessary
mourir	mourr-	je mourrais	I would die
obtenir	obtiendr-	j'obtiendrais	I would obtain
pleuvoir	pleuvr-	il pleuvrait	it would rain
pouvoir	pourr-	je pourrais	I would be able
recevoir	recevr-	je recevrais	I would receive
savoir	saur-	je saurais	I would know
tenir	tiendr-	je tiendrais	I would hold
venir	viendr-	je viendrais	I would come
voir	verr-	je verrais	I would see
vouloir	voudr-	je voudrais	I would want

Quand est-ce qu'on utilise le conditionnel présent ?

Le conditionnel n'est pas seulement utilisé dans les formules de politesse ou dans les tournures qui expriment la condition, voyons en détails les contextes dans lesquels on peut l'employer.

On utilise le conditionnel présent pour :

Exprimer un désir, un souhait, un rêve.

J'aimerais partir aux États-Unis cet été.

Il aimerait devenir pianiste.

Parler d'une éventualité, d'une possibilité.

Tu **serais** capable de diriger une équipe ?

On **pourrait** louer une maison au bord de la mer.

Donner un conseil.

Vous **devriez** appeler le médecin.

Tu **devrais** mettre une belle chemise avec une cravate.

S'exprimer poliment.

En effet, appelé « **conditionnel de politesse** », il permet d'atténuer la force d'une demande ou d'un ordre.

Pourriez-vous m'apporter un café s'il vous plaît ?

Nous **voudrions** une chambre pour deux personnes s'il vous plaît.

Donner une information, sans certitude.

Il se pourrait qu'il pleuve demain.

D'après les témoins, il n'y aurait pas de blessés.

Formuler une hypothèse.

En effet, comme son nom l'indique le conditionnel présent s'utilise pour exprimer une action qui aura lieu à condition qu'une autre action ait pu avoir lieu avant.

La condition est alors exprimée avec "si" et la conséquence exprimée au conditionnel.

Attention, vous devez respecter une concordance des temps dans ces hypothèses.

Dans une hypothèse, le conditionnel présent peut être employé avec l'imparfait ou avec le plus-que-parfait.

Pour formuler une hypothèse dans le présent, on utilise : **si + imparfait + conditionnel présent**.

exemples : S'il faisait beau, j'**irais** à la plage.

Cette phrase signifie qu'il ne fait pas beau aujourd'hui, (la condition n'est pas remplie dans le présent), le résultat, la conséquence n'est donc pas possible pour le moment : je ne peux pas aller à la plage

Si j'avais de l'argent, je **partirais** en voyage.

« Si j'avais de l'argent » est la condition, exprimée par si + imparfait et “je partirais en voyage” est le résultat, la conséquence exprimée par le conditionnel présent

Cette phrase signifie qu'aujourd'hui, je n'ai pas d'argent et que je ne peux donc pas partir en voyage.

La condition n'est pas remplie dans le présent, la conséquence exprimée par le conditionnel n'est donc pas possible pour le moment.

Pour formuler une hypothèse dans le passé mais avec des conséquences dans le présent, on utilise la structure : **si + plus-que- parfait + conditionnel présent.**

Si + plus-que- parfait exprime la condition, le conditionnel présent exprime la conséquence

exemple : Si je m'étais couché tôt hier, je ne **serais** pas fatigué aujourd'hui.

Cette phrase signifie que je ne me suis pas couché tôt hier et que je suis donc fatigué aujourd'hui. La condition n'a pas été remplie dans le passé, la conséquence dans le présent ne peut donc pas se réaliser..

Prenons un autre exemple : Si nous étions partis à l'heure, nous ne **serions** pas en retard

Cette phrase signifie que nous ne sommes pas partis à l'heure, et donc sommes maintenant en retard.

La condition n'a pas été remplie dans le passé, la conséquence dans le présent ne peut donc pas se réaliser.

Exprimer le futur dans le passé.

Le conditionnel présent peut avoir une valeur temporelle c'est-à-dire qu'il peut situer un événement dans le temps.

En effet, grâce aux temps verbaux, nous pouvons situer sur la ligne du temps : le passé, le présent, le futur.

Quand une action a lieu dans le passé, on peut exprimer un futur par rapport à cette action en utilisant le futur du passé. Le futur du passé se forme simplement en utilisant le conditionnel présent.

On peut rencontrer le futur du passé dans le discours indirect ou dans un récit au passé.

Le conditionnel présent dans le discours indirect

Si au discours direct, on a la phrase :

Jean a dit : “Je viendrai ce soir”

Au discours indirect, cette phrase donne :

Jean a dit qu'il **viendrait** ce soir-là.

Au discours indirect, le futur simple du discours direct se transforme en conditionnel présent au discours indirect.

The conditional is a mood, which means that it serves to express the attitude or impression of the speaker. The present conditional is used in three main contexts:

With certain verbs to indicate politeness:

Je voudrais la carte, s'il vous plaît. (I would like the menu, please.)

Auriez-vous deux minutes? (Would you have a couple of minutes?)

To express "the future of the past." Compare the regular future (as used in direct discourse) with the future of the past (used in indirect discourse):

Direct discourse: Elle a dit, "je viendrai à la fête." (She said, "I will come to the party.")

Indirect discourse: Elle a dit qu'elle viendrait à la fête. (She said she would come to the party.)

In *si* constructions expressing possible or hypothetical situations. These sentences follow a relatively inflexible pattern entailing a "si-clause" and a "result clause":

"Si + imperfect" followed by "present conditional"

Ex. Si j'avais le temps, je ferais mes devoirs. (If I had the time, I would do my homework.)

Si constructions:

Constructions with *si* express possible or hypothetical situations. These sentences follow a relatively inflexible pattern entailing a "si-clause" and a "result clause," and they can operate in the present, the past or the pluperfect:

The patterns are as follows:

si + present, followed by future

Si tu me dis la vérité, je te croirai. (*If you tell me the truth, I will believe you.*)

si + imperfect, followed by present conditional

Si tu me disais la vérité, je te croirais. (*If you told me the truth, I would believe you.*)

si + pluperfect, followed by past conditional

Si tu m'avais dit la vérité, je t'aurais crue. (*If you had told me the truth, I would have believed you.*)

Note: The two sides of si constructions can be inverted. Placing the result clause before the si clause does not affect the verb tense associated with each:

S'il avait travaillé plus dur, il aurait reçu une meilleure note.

Il aurait reçu une meilleure note s'il avait travaillé plus dur.

Note : "If clause" is occasionally implied:

À ta place (= si j'étais à ta place), je ne serais pas resté! (*In your position, I wouldn't have stayed.*)

Je ne pousserais pas ce bouton! (*I wouldn't push that button [if I were you]!*)

In spoken French result constructions are occasionally rendered without si; in this case, the conditional is used in both clauses:

Tu me dirais ça, je ne te croirais pas. (*If you told me that, I wouldn't believe you.*)

Je le lui aurais dit, ça n'aurait rien changé. (*If I had told him, it wouldn't have changed anything.*)

Situation dans le temps

Aujourd'hui, comme il pleut, nous visiterons le Louvre. Hier, nous sommes allés à Versailles. Demain, nous irons à Fontainebleau.

■ Situation dans le temps

1. Situation sans relation avec un autre moment.

Elle est partie le 1^{er} janvier, à midi, en hiver, en 1980, etc.

2. Situation en relation avec un autre moment.



22 mars 1990.

Par rapport au moment où l'on parle	Par rapport à un autre moment
aujourd'hui, cette semaine, ce mois-ci, cette année.	ce jour-là, cette semaine-là, ce mois-là, cette année-là.
hier, avant-hier.	la veille, l'avant-veille.
demain, après-demain.	le lendemain, le surlendemain.
la semaine dernière, le mois dernier.	la semaine précédente, le mois précédent.
la semaine prochaine, le mois prochain.	la semaine suivante, le mois suivant.
il y a 10 ans, depuis 10 ans.	dix ans avant.
dans 10 ans.	dix ans après, dix ans plus tard.
maintenant.	à ce moment-là.

Ce jour-là, je me rappelle, il pleuvait. Nous avons visité le Louvre. La veille, nous étions allés à Versailles. Le lendemain, nous sommes allés à Fontainebleau.



10 ans plus tard.

<https://www.youtube.com/watch?v=rmcM9x12XQI&feature=youtu.be>

Situation dans l'espace

<https://profesorbenji.com/2012/05/09/la-situation-dans-lespace-au-a-en/>

Situation dans le temps

<http://francophonia.bonjourdumonde.com/exercices/contenu/expressions-de-temps.html>

Expression de l'opposition

<https://www.youtube.com/watch?v=Xiyngds3kHU>
<https://www.youtube.com/watch?v=mMaQ1vfJjQs>

Le Pronom Relatif

Relative pronouns are used to join two sentences, such as:

J'ai trouvé un appartement. Cet appartement a trois pièces. (*I found an apartment. This apartment has three rooms.*)

When the sentences are joined, the subject of the second sentence can be replaced by a relative pronoun:

J'ai trouvé un appartement qui a trois pièces. (I found an apartment which has three rooms.)

There are several different relative pronouns. The choice of pronoun depends on two things:

Whether the pronoun is definite (refers to a known antecedent) or indefinite (the antecedent is unknown or unclear.)

What the pronoun's grammatical function is in the subordinate clause.

Subjects

Qui is used when the noun replaced is in the position of the grammatical subject. Note that **qui** — unlike **que** — does not contract before a vowel sound.

Voilà l'homme qui a volé mon portefeuille! (There's the man who stole my wallet!)

J'ai lu un roman qui m'a beaucoup amusé! (I read a novel that entertained me a great deal.)

When the antecedent is unclear or absent (or when the noun appears after the relative pronoun), the indefinite relative pronoun *ce qui* is used.

Ce qui m'intéresse dans ce film, c'est la musique. (*What interests me in this film is the music.*)

Je ne sais pas ce qui s'est passé. (*I don't know what happened.*)

Direct objects

Que is used when the noun replaced is in the position of the grammatical direct object. Note that **que** will contract to **qu'** before a vowel sound:

Il a commandé une boisson qu'il n'a pas bue. (He ordered a beverage which he didn't drink.)
Elle parle du voyage que nous allons faire. (She is talking about the trip [that] we're going to take.)

When the antecedent is unclear or absent (or when the noun appears after the relative pronoun), the indefinite relative pronoun **ce que** is used:

Tu peux faire ce que tu veux. (*You can do what you want.*)
Ce qu'ils font me semble utile. (*What they are doing seems useful.*)

Objects of the preposition "de"

Dont is generally used when the noun replaced is an object of the preposition **de**. It is commonly used with verbs followed by **de** (**parler de, se méfier de, avoir besoin de, être content de**, etc.), as well as to show possession (similar to whose in English):

Voici le livre dont je t'ai parlé. (Here's the book I told you about.)
Le touriste dont le billet était périmé s'est plaint. (The tourist whose ticket had expired made a complaint.)

When the antecedent is unclear or absent (or when the noun appears after the relative pronoun), the indefinite relative pronoun **ce dont** is used:

Voilà ce dont j'ai besoin! (*There's what I need!*)
Ce dont tu rêves est impossible à réaliser. (*What you are dreaming of is impossible to do.*)

Note that compound prepositions (**à côté de, près de**, etc.), are not followed by **dont**, but by **qui** or **lequel**. See next paragraph.

Objects of other prepositions

Generally **lequel** will be used to replace the object of prepositions other than **de** (including compound prepositions, such as **à côté de, près de**, etc.). When the pronoun refers to people, **qui** may be used. Remember that **lequel** will change to agree in number and gender (**lequel, laquelle, lesquels, lesquelles**) with the noun to which it refers, and it can contract with **à** and **de** like the definite article.

Voici le patron avec lequel j'ai fait cette chemise. (*Here's the pattern with which I made this shirt.*)
La dame pour qui [ou: pour laquelle] je travaille est très sévère. (*The woman for whom I work is quite strict.*)
Voilà l'arbre à côté duquel Newton était assis. (*Here's the tree next to which Newton was sitting.*)

When the antecedent is unclear or absent (or when the noun appears after the relative pronoun), the indefinite relative pronoun **quoi** is used:

Dis-moi ce à quoi tu penses. (Tell me what you're thinking about.)

Ils sont allés dîner, après quoi ils sont rentrés. (They went out for dinner, after which they went home.)

Time and space

Où is used to replace nouns referring to time:

Je me rappelle le jour où nous avons fait connaissance. (*I remember the day when we met.*)

Il est arrivé au moment où nous parlions de lui. (*He arrived at the moment we were speaking of him.*)

Où may also be used instead of constructions with **lequel** when the preposition indicates space. However, **où** is less precise than **lequel** constructions:

Voici la maison où [dans laquelle] mes parents sont nés. (*Here's the house where my parents were born.*)

- ❖ La relative est introduite par un pronom relatif : qui, que, quoi, dont, où, lequel etc.
- ❖ Pour choisir le pronom relatif, il faut déterminer sa fonction dans la relative :

Fonction du pronom relatif		Pronom	Exemples n°
Il est sujet		qui	1
Il est C.O.D.		que	2
Il est complément d'objet indirect avec une préposition	préposition = de	dont	3
	Il est animé	préposition + qui	4
	Il est non-animé	préposition + lequel*	5
		antécédent = ce, rien, quelque chose	préposition + quoi
complément de lieu vague		où	7
* Quelle forme de lequel choisir ?	sans préposition	lequel ,laquelle, lesquels, lesquelles	
	avec préposition	à	auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles
		de	duquel, de laquelle, desquels, desquelles
		pour, avec, contre, etc...	préposition + lequel ,laquelle, lesquels, lesquelles

Exemples

	Toi qui lis régulièrement les journaux, tu as dû entendre parler de la CGC
1	Je le sais par des amis qui ont étudié ici.
	Le chantier permet aux enfants qui le visitent avec leur classe de disposer d'une illustration grandeur nature de leur programme scolaire
	J'aimerais savoir ce que je peux faire ici...
2	Le château qu'on construit à Guédelon permettra aux enfants de disposer d'une illustration grandeur nature de leur programme scolaire
3	Le château dont on parle sera construit en Bourgogne.
4	L'homme à qui Antoine a parlé est son futur patron.
5	Claudia va dans une université à laquelle on a donné le nom de "Louis Lumière".
6	L'université où va Claudia s'appelle "Louis Lumière".
7	L'avenir est quelque chose à quoi je pense souvent.

CIVILISATION

L'Antiquité

-1200: Premières pénétrations en France de Peuples venus de l'Est

-600: Fondation de Marseille par les Grecs

-600,-400: Les Celtes s'installent massivement en Gaule

-390: Les gaulois font le siège de Rome

-122: Premières colonies romaines dans la partie méridionale de la Gaule(Provence, Narbonne)

-52: La Gaule est conquise par les Romains. À Alésia, Vercingétorix remet ses armes à Jules César.

Fondation de Lutèce (Paris)

177: Premières persécutions des chrétiens en Gaule

253-275: Premières invasions des Barbares venus de l' est

406: Seconde vague d'invasion barbares

451: Les Huns sont repoussés à Troyes

476: Prise de Rome. Fin de l'empire romain d'Occident

Le Moyen Âge

481: Clovis, couronné roi des Francs

496: Conversion de Clovis au christianisme

511-751: Les rois Mérovingiens

751: Les Carolingiens: Pépin le Bref, roi des Francs

768: Charlemagne, roi des Francs

800: Charlemagne, couronné empereur

843: Charles le Chauve, roi de Francia Occidentalis

885: Les Vikings font le siège de Paris

911: Création du Duché de Normandie

987: Hugues Capet, premier roi de la dynastie des Capétiens

1066: Conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie

1095: Première croisade

1154: Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre

1229: Saint Louis couronné roi de France

1337: Début de la Guerre de Cent Ans

1347-1349: Épidémie de peste noire

1420: Traité de Troyes, la France est remise au roi d'Angleterre

1412-1431: Vie de Jeanne d'Arc

1427: Couronnement de Charles VII à Reims

1453: Fin de la Guerre de Cent- Ans

L'Ancien Régime

1495: Début de la guerre d'Italie

1515: François 1er , roi de France

1560: Régence de Catherine de Médicis

1572: Massacre des protestants à Paris le jour de la Saint Barthélemy

1594: Henri IV, roi de France

1598: Edit de Nantes

1610: Assassinat d'Henri IV

1617: Louis XIII, roi de France, assume le pouvoir après la régence de Marie de Médicis

1624: Richelieu, conseiller du roi

1635: Fondation de l'Académie française par Richelieu

1642: Mort de Richelieu

1643: Mort de Louis XIII, régence d'Anne d'Autriche

1648: Traité de Westphalie

1642-1652: Révoltes de la Fronde

1652: Début du règne de Louis XIV

1661: Mort de Mazarin, Louis XIV assume seul le pouvoir

1685: Révocation de l'Édit de Nantes

1714: La France concède une partie du Canada à l'Angleterre

1715: Mort de Louis XIV, régence de Philippe d'Orléans

1728: Début du règne de Louis XV

1748: L'Esprit des Lois de Montesquieu

1751: Début de la publication de *l'Encyclopédie* de *Diderot*

1756: *Essai sur les mœurs et l'Esprit des nations* de *Voltaire*

1762: *Le Contrat social*, de *Jean- Jacques Rousseau*

1763: Fin de la guerre de Sept Ans, la France perd l'Inde et le Canada

1774: Mort de Louis XV, début du règne de Louis XVI

La Révolution

1788: Louis XVI convoque les États Généraux

1789:

- 20 juin : Serment du Jeu de Paume
- 9 juillet: Assemblée constituante
- 14 juillet: Prise de la Bastille
- 26 août: déclaration des droits de l'homme et du citoyen

1791: juin: Louis XVI est capturé à Varennes dans sa tentative de fuir le pays

1792

- Avril : déclaration de guerre contre l'Autriche et la Prusse, son alliée
- 10 août : la Convention remplace l'Assemblée constituante, Louis XVI est déposé
- 10 septembre: victoire des troupes révolutionnaires à Valmy
- 11 septembre: proclamation de la République

1793

- 21 janvier: Louis XVI est exécuté
- Mai: début de la Terreur

1794

- Mars-avril: exécution des Hébertistes puis des Indulgents, dont font partie Danton et Desmoulins.
- Robespierre prend la tête du Comité de salut public
- 27 août: exécution de Robespierre et fin de la Convention montagnarde

1795 : Octobre: le Directoire succède à la Convention

1796-1798 : Campagnes militaires victorieuses de Bonaparte en Autriche, Italie et Égypte

1799

- Novembre: Coup d'Etat de Bonaparte (18 Brumaire).
- Le Consulat succède au Directoire

Le XIXe Siècle

1800: Bonaparte nommé consul

1801: Concordat

1802: Constitution de l'An X: Bonaparte Consul << à vie >>

1804: Code civil. Banque de France, Napoléon 1er, empereur

1805: Défaite à Trafalgar ; Victoire à Austerlitz

1808: Début du blocus continental contre l'Angleterre

1812: Campagne de Russie

1814: Défaite de Leipzig, Napoléon déporté à l'île d'Elbe, Louis XVIII, roi de France

1815:

- Les Cent jours (20 mars- 20 juin)
- Défaite à Waterloo ; Napoléon exilé à Sainte Hélène
- Début de la Restauration

1824: Charles X, roi de France

1830

- Journées des Trois Glorieuses(27,28,29 juillet)
- Louis Philippe, roi de France, début de la monarchie de juillet
- Prise d'Alger

1840: Début du ministère Guizot

1848

- 24 février: Abdication de Louis Philippe, proclamation de la Second République
- Suffrage universel (uniquement pour les hommes)
- Novembre : Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République

1852: Napoléon III, début du Second Empire

1857: Conquête de l' Algérie

1870

- Guerre franco-prussienne, Napoléon III prisonnier à Sedan
- Proclamation de la Troisième République (4 septembre)

1871

- Février : Insurrection de la Commune de Paris
- 10 mai: Traité de Francfort, la France perd l' Alsace et la Lorraine
- 18 mai: Écrasement de la Commune

1882: Ministère Jules Ferry: Décret sur l'enseignement gratuit, laïc et obligatoire de 6 à 13 ans

1883: Protectorat sur l'Annam (Vietnam)

1887: Création de l' Indochine française

1898: Affaire Dreyfus: Zola publie<< J'accuse!>> dans l'Aurore

Le XXe Siècle

1900 : Intervention des troupes françaises contre la révolte des Boxers en Chine

1905: Séparation de l'Église et de l'État

1913-1920: Raymond Poincaré, président de la République

1914: Début de la Première Guerre mondiale

1916: Février-novembre: bataille de Verdun

1918: 11 novembre: signature de l'armistice

1919: Traité de Versailles: l'Alsace et la Lorraine rendues à la France

1923: Premier ministère Poincaré (jusqu'en 1924)

Occupation de la Ruhr par les troupes françaises

1926-1929 : Second ministère Poincaré

1929: Début de la construction de la ligne Maginot entre la France et l'Allemagne

1931: Début de la récession économique (jusqu'en 1935)

1936: Front Populaire: ministère de Léon Blum

1939: Déclaration de guerre à l'Allemagne

1940

- Mai: l'Allemagne envahit la France au nord de la ligne Maginot
- 18 juin: depuis Londres, appel du général de Gaulle à la résistance des Français
- 22 juin: signature de l'armistice par le gouvernement Pétain
- 11 juillet: proclamation du gouvernement de Vichy
- 24 octobre: Pétain rencontre Hitler à Montoire

1941: Premières arrestations de Juifs

1942 : 11 novembre: la zone libre au sud est envahie par les Allemands

1944

- 6 juin: Débarquement allié en Normandie
- 15 août: Débarquement des troupes franco- américaines en Provence
- 25 août: Libération de Paris

1945 : Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), dirigé par le général de Gaulle : lois sur le vote des femmes, les nationalisations, création de la Sécurité Sociale

1946: Janvier: Démission du général de Gaulle du GPRF

1951: Création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), ancêtre de l'Union Européenne

1954: 7 mai: Défaite de Diên Biên Phu, fin de l'occupation française en Indochine

1er novembre: début la guerre d'Algérie

1956: Indépendances du Maroc et de la Tunisie

1957: Traité de Rome: création de la Commission Economique et Européenne (CEE)

1958 Juin: de Gaulle revient au pouvoir à la suite de la crise algérienne

- Septembre: adoption de la nouvelle constitution de la Ve République
- Décembre: de Gaulle est élu président de la République

1962: Indépendances de l'Algérie à la suite des accords d'Evian

1963: De Gaulle s'oppose à l'entrée de la Grande Bretagne dans la CEE

Traité d'Amitié franco- allemand

1966: Retrait de la France du dispositif militaire de l'OTAN

1968: Événements de mai

1969: Avril: démission du général de Gaulle

Georges Pompidou est élu président de la République en juin

1971: François Mitterrand, premier secrétaire du Parti Socialiste (PS)

1973: Premier choc pétrolier

1974: Valéry Giscard d'Estaing, président de la République. Jacques Chirac est premier ministre jusqu'en 1976

1979: Premières élections du Parlement européen

1981: François Mitterrand, président de la République

1986: Première cohabitation: Jacques Chirac, premier ministre

1988: Réélection de François Mitterrand à la présidence de la République

1995: Jacques Chirac, président de la République (réélu en 2002)